



BULLETIN CONFÉDÉRAL des Territoires d'Outre-Mer

213, RUE LAFAYETTE — PARIS-10°

SOMMAIRE

Journée d'Union et de Lutte des travailleurs du monde entier	1	dination	5
La lutte contre les renvois abusifs	2	Le vrai visage de la C.I.S.L.	6
Au Moyen-Orient : les impérialistes en difficulté	3	Une grande africaine n'est plus	6
Les revendications des fonctionnaires africains	3	Notre 28 ^e Congrès sera une grande manifestation	6
Les travailleurs du Moyen-Congo entrent dans la lutte	4	Une grande expérience du Mouvement Syndical Français	7
Les élections législatives et les revendications des travailleurs	5	On peut encore sauver Mac Gee !	7
Les syndicats algériens ont tenu leur Comité de coordination		Nouvelles d'Outre-Mer	8
		Nouvelles du Monde	8

Journée d'Union et de Lutte des travailleurs du monde entier

Camarades,

Le 1^{er} Mai 1951, nous manifesterons comme le font depuis 50 ans les lutteurs ouvriers.

Nous manifesterons, ensemble, dans l'union, avec les travailleurs du monde entier.

Cette année, de magnifiques perspectives s'ouvrent devant nous. Dans tous les pays du monde, les peuples remportent de grandes victoires.

La Chine Populaire consolide son régime et donne l'exemple d'un pays colonial qui, en quelques années est devenu une grande nation libre.

Dans tous les pays coloniaux, la révolte gronde. Au Viet-Nam, les impérialistes sont acculés à une défaite certaine.

Aux puissants mouvements populaires d'Extrême-Orient viennent s'ajouter les récents événements du Moyen-Orient et notamment ceux d'Iran.

Dans les Territoires soumis à l'impérialisme français, la lutte aussi s'est accentuée.

Dans les pays capitalistes, la classe ouvrière redouble d'ardeur dans sa lutte contre les fauteurs de guerre et un peu partout, elle remporte de grands succès jusque et y compris au pays de Truman !

Cette montée irrésistible des forces populaires affole les impérialistes qui sont en proie à la hantise d'une terrible crise économique.

Aussi ne voient-ils pas d'autre solution qu'une aventure désespérée, et c'est pourquoi ils préparent fébrilement la troisième guerre mondiale impérialiste dirigée contre l'U.R.S.S. et les peuples.

Leur folie guerrière a déjà causé d'immenses ravages en Corée où le peuple coréen leur a infligé un grave échec. Ils provoquent journellement la Chine Populaire.

Là où ils le peuvent encore, ils essaient de mater les peuples par une féroce répression qui s'exerce en premier lieu contre les travailleurs.

Les impérialistes français voudraient supprimer les quelques libertés arrachées par les travailleurs des T.O.M., aidés de leurs frères de France; ils multiplient les brimades, les outrages aux peuples.

En France même, acculé par la classe ouvrière et le peuple, qui se dressent de plus en plus unanimement contre la misère, la guerre et l'asservissement à l'impérialisme

américain, le Gouvernement met ses pauvres espoirs dans une honteuse opération d'escroquerie électorale !

Mais l'expérience montre que même là où ils possèdent encore certaines forces, les impérialistes doivent reculer devant les travailleurs.

Le Gouvernement Français subit le tout premier, l'assaut victorieux de sa classe ouvrière, et des peuples coloniaux. Sa funeste politique est mise en difficulté.

Si les peuples accentuent encore la lutte qu'ils mènent contre leurs oppresseurs aux abois, la liberté, les droits des peuples, le bien-être et la Paix triompheront partout.

Camarades,

Ensemble, nous consoliderons ces premiers succès

PREMIER MAI

de l'union et de l'action. Nous renforcerons l'union de tous les travailleurs groupés tant dans la C.G.T. que dans les autres organisations (C.F.T.C., F.O., Indépendants), sans oublier les non syndiqués, nous lutterons et ne céderons pas aux pressions de l'ennemi.

Le 1^{er} MAI 1951 sera une grandiose manifestation d'unité dans les entreprises, les plantations, les administrations. Nous y clamerons notre volonté de lutter :

POUR LA PAIX

- pour la réunion des Cinq Grands en vue de la signature d'un Pacte de Paix,
- contre la sale guerre du Viet-Nam et contre la fabrication et le transport du matériel de guerre,
- contre la guerre de Corée et contre les provocations impérialistes à l'égard de la Chine Populaire.

POUR LES LIBERTES

- contre toutes les atteintes aux droits et libertés des travailleurs,
- contre les discriminations raciales,
- pour le respect des croyances et de la langue maternelle de chaque peuple.

POUR LES REVENDICATIONS

- pour l'augmentation générale des salaires, contre la hausse des prix, des impôts, des taxes,
- pour le respect du principe « à travail égal, salaire égal »,
- pour un véritable Code du Travail dans les Pays dépendant du Ministère des Colonies,
- pour une véritable Sécurité sociale et pour l'amélioration de l'équipement médical et sanitaire,

- pour le vote d'une loi couvrant les accidents du travail,
- contre le chômage par l'ouverture de travaux répondant aux besoins des peuples coloniaux,
- pour la scolarisation massive de l'enfance et la liquidation de l'analphabétisme,
- pour le développement de la formation professionnelle basée sur les besoins de chaque pays.

Camarades,

A l'occasion du 1^{er} Mai, vos frères de France vous saluent.

- Avec les travailleurs du monde entier;
- avec nos frères de l'Union Soviétique, avec les anciens peuples coloniaux émancipés par la Révolution d'Octobre 1917, qui construisent le bonheur;
- avec ceux de Chine et des Démocraties Populaires;
- avec ceux du Viet-Nam et de Corée;
- avec ceux d'Iran, de Gold Coast, du Maroc, de tous les pays coloniaux en lutte;
- avec les travailleurs d'Amérique, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et de tous les pays capitalistes,

à l'appel de la C.G.T., sous le drapeau de la F.S.M.; plus forte et plus active que jamais,

**En avant camarades,
vers un Premier Mai d'union et de lutte
pour la Liberté, la Paix et le bien-être**

La lutte contre les renvois abusifs

Le Patronat et l'Administration ne respectent aucune réglementation en ce qui concerne le licenciement des ouvriers.

Déjà, de nombreuses luttes ont été engagées contre cette forme d'arbitraire. Au Togo, au Cameroun, à Dakar, aux Antilles, par des actions, les travailleurs de certaines entreprises ont imposé la réintégration de camarades licenciés.

C'est seulement par la lutte que les travailleurs imposeront une réglementation de l'embauchage et du débauchage, sans attendre d'ailleurs l'application d'un « Code du Travail » que les colonialistes espèrent bien saboter définitivement.

Dès maintenant, il est possible de faire respecter certaines règles et notamment celles concernant les préavis et l'indemnité de licenciement.

1° **LE PREAVIS.** — 8 jours pour les ouvriers, avec le droit, pendant 8 jours, de s'absenter 2 heures par jour pour chercher du travail ou bien de régler ces 8 jours d'avance, si le patron exige qu'ils soient réellement faits.

Un mois pour les ouvriers qualifiés et les employés.

2° **L'INDEMNITE DE LICENCIEMENT.** — Dûe au delà d'un an de présence :

a) pendant les 5 premières années, pour chaque année de travail, indemnité de 20 % du salaire mensuel moyen pendant les 12 mois avant le licenciement;

b) de la 6^e à la 10^e année, le montant est porté à 25 %;

c) au delà de 10 ans, le montant est de 30 %.

Par exemple, pour un camarade qui a gagné en moyenne 5.000 francs par mois et qui est licencié après 3 ans de travail, cela fera :

$$\frac{5.000 \times 20}{100} \times 3 = 3.000 \text{ francs d'indemnité.}$$

S'il a travaillé 9 ans, cela fera :

$$\frac{5.000 \times 20}{100} \times 5 = 5.000 \text{ francs pour les 5 premières années et :}$$

$$\frac{5.000 \times 25}{100} \times 4 = 5.000 \text{ pour les 4 dernières}$$

soit, au total, 10.000 francs d'indemnité.

S'il a travaillé 12 ans, cela fera : 5.000 fr. les 5 premières années; 6.250 fr. les 5 années suivantes; 3.000 fr. les 2 dernières années, soit 14.250 fr. d'indemnité en tout.

3° **LES CONGES PAYES** sont exigibles en tenant compte du temps de travail effectué.

Beaucoup de patrons refusent de donner le préavis et l'indemnité de licenciement en prétendant que le travailleur a commis une « faute grave ». Il ne faut pas se laisser impressionner, car très souvent la soi-disant « faute grave » n'est qu'une peccadille sans importance.

Il appartient au syndicat d'entreprise de défendre le camarade, de protester auprès du patron et d'organiser l'action et la lutte, si on est assez fort dans l'entreprise. Sinon, après avoir, sur la base syndicale d'entreprise, essayé de lui faire obtenir satisfaction, on peut, soit aller trouver l'Inspection du Travail, soit porter plainte auprès du tribunal ou de la Justice de Paix, en faisant peser l'action des travailleurs sur ces organismes auxquels on ne peut pas faire confiance.

Au Moyen-Orient

LES IMPÉRIALISTES EN DIFFICULTÉ

Toutes ces dernières semaines, l'opinion mondiale a été vivement alertée par les événements qui se déroulent dans les pays du Proche-Orient, en particulier ceux d'Iran :

1° Attitude de neutralité prise par les gouvernements arabes au sujet de l'agression américaine en Corée ;

2° Nationalisation des pétroles iraniens.

C'est un coup sérieux porté aux impérialistes anglo-américains.

Car les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient ont non seulement une grande importance stratégique (canal de Suez et routes aériennes), mais, surtout, ils représentent 43 % des réserves mondiales de pétrole.

Les Proche et Moyen-Orient sont formés de 10 Etats, dont 7 Arabes (Egypte, Jordanie, Liban, Syrie, Irak, Arabie séoudite et Yémen), les trois autres étant la Turquie, l'Iran et Israël.

Ces pays sont, en principe, « indépendants », mais, en fait, ils sont exploités par les impérialistes anglais et américains, ceux-ci ayant mis la main sur la principale richesse : le pétrole.

Les peuples subissent une misère effroyable. La maladie fait des ravages. La mortalité infantile et l'analphabétisme se développent au lieu de disparaître.

Mais, pour maintenir leur joug, les impérialistes éprouvent de plus en plus de difficultés.

Tout d'abord, les impérialistes anglais et américains se battent entre eux comme de véritables gangsters, pour s'arracher le pétrole. Ces contradictions entre impérialistes, qui existent partout où ils se trouvent, se manifestent particulièrement dans les pays du Proche-Orient et ne font qu'accroître leurs difficultés dans cette zone.

Mais la principale source de difficultés que rencontrent ces pirates réside dans le puissant mouvement de libération nationale qui se développe d'une manière irrésistible.

Les événements d'Iran démontrent l'ampleur de la puissance du mouvement populaire.

Il y a un mois, le Parlement iranien était contraint, sous une puissante poussée populaire, de voter à l'unanimité la nationalisation des exploitations pétrolifères.

C'était un coup direct à l'impérialisme anglais, qui détient tout le pétrole d'Iran par l'intermédiaire de l'Anglo-Iranian Oil Company.

L'assassinat du premier ministre iranien, le général Razmara, et les événements qui ont suivi montrent la profondeur du mécontentement populaire. C'est ainsi que, depuis le vote du Parlement iranien, les ouvriers des exploitations pétrolifères sont en grève (plus de 30.000), marquant ainsi leur volonté de rejeter le joug des étrangers et d'avoir de meilleures conditions de vie.

Dans tout le pays déferle une vague de manifestations aux cris de : *Les pirates à la mer !*

Ces événements ont un profond écho dans les autres pays. En Egypte, le peuple demande la nationalisation du canal de Suez ; en Irak, il demande la nationalisation du pétrole irakien.

Devant l'ampleur de ces mouvements populaires, les impérialistes sont pris de peur. Ils manœuvrent en utilisant les provocations pour essayer de briser la combativité des masses.

La flotte britannique patrouille dans le Golfe persique, des soldats anglais sont envoyés en renfort, l'état de siège a été décrété en Iran.

La police et l'armée tirent sur les ouvriers en grève et

sur les foules qui manifestent, faisant des morts et des blessés.

Les impérialistes anglais préparent un coup de force pour maintenir leur joug et leur exploitation honteuse. Les impérialistes américains sont d'accord avec eux pour cela.

Mais, dans tout le Proche-Orient, le mouvement populaire s'étend et se renforce. Les peuples de ces pays sont décidés à en finir avec le joug impérialiste et ils sont sûrs d'avoir la sympathie et l'appui de tous les peuples du monde. Ils sont sûrs de gagner.

La terre du Proche-Orient brûle aussi sous les pieds des pirates impérialistes.

LES REVENDICATIONS des fonctionnaires Africains

Dans le but de briser le magnifique élan qui dressa, en 1946, les fonctionnaires africains, unanimes, contre les discriminations raciales, l'Administration a inventé le cadre commun supérieur. Ainsi, quelques Africains, peu nombreux, ont accès aux emplois supérieurs et l'on refuse à la grande masse des fonctionnaires africains le cadre unique.

La tactique de l'Administration est claire : semer la division parmi les Africains pour continuer l'exercice de sa politique colonialiste.

Si, par hasard, une mesure favorable aux personnels africains est prise grâce à l'action syndicale, il se trouve un Trésorier payeur pour refuser de payer, comme ce fut le cas à Saint-Louis-du-Sénégal, pour l'application de l'arrêté 5455 du 4 octobre 1950, majorant les allocations familiales des sous-agents.

Une autre revendication est chère aux fonctionnaires africains : l'extension du régime des allocations familiales en vigueur dans la Métropole.

Cette revendication est si juste et si forte que l'Assemblée Nationale a dû voter la fameuse loi du 30 juin 1950. Malgré tout le bruit qui a été fait autour de lui, ce texte ne règle rien.

Tout d'abord, un décret doit fixer dans le détail l'application de la loi.

Le Gouvernement, dans un récent Conseil des Ministres, a refusé de signer ce décret.

Pour les allocations familiales donc, la discrimination raciale, soi-disant supprimée, demeure en vigueur.

L'article 5 de la loi prévoit d'ailleurs que « le régime des prestations familiales fera l'objet d'une réglementation locale uniforme... » mais ceux qui viennent de la Métropole continuent à bénéficier, à titre personnel, des avantages du régime métropolitain, si ce dernier est plus favorable. Cette hypocrisie dans la rédaction montre bien les intentions réelles de l'Administration : sur le papier, la réglementation sera uniforme, mais la discrimination subsistera dans les faits.

Seule une puissante action syndicale peut empêcher l'institution d'un régime discriminatoire. Les syndicats des fonctionnaires africains ne manqueront pas de la promouvoir.

ALBAUM,
Secrétaire de l'Union Générale
des Fédérations de Fonctionnaires.

Les Travailleurs du Moyen-Congo

ENTRENT DANS LA LUTTE

Le colonialisme le plus rétrograde a particulièrement sévi sur ce malheureux territoire. Les populations congolaises ont été décimées pour le plus grand profit des trusts coloniaux, et la seule construction du chemin de fer Congo-Océan a été marquée par des milliers de cadavres.

C'est au Moyen-Congo que l'on trouve les plus bas salaires d'Afrique Noire : 24 francs par jour dans la *région de la Likouala*. A Brazzaville, jusqu'au 15 février 1951, le salaire du manoeuvre était de 68 francs par jour, c'est-à-dire de quoi acheter guère plus d'un kilo de riz ou à peine une livre de viande.

Les fonctionnaires et colons R.P.F. terrorisent la population, et le mouvement syndical n'a pas encore pu prendre son essor.

Mais, dans le cadre de la préparation à la guerre, les chantiers se sont multipliés à Brazzaville et Pointe-Noire. L'extraction de certains minerais commence à être poussée. Aussi le nombre de travailleurs s'est-il considérablement accru dans ces derniers mois.

Le Moyen-Congo est, actuellement, le territoire d'Afrique Noire comprenant la plus forte concentration ouvrière (Dakar excepté).

La classe ouvrière congolaise prend conscience de sa force et n'accepte plus la scandaleuse exploitation colonialiste.

Jusqu'à présent, au cours d'une véritable mascarade, une « commission consultative du travail », dans laquelle les travailleurs étaient représentés par les... chefs de quartiers, fixait les salaires minima.

Cette année, pour la première fois, l'Administration dut faire appel à des représentants syndicaux. Ceux-ci se sont fait l'écho de la colère des travailleurs... et la commis-

sion se sépara sans résultat, le 18 janvier 1951.

Alors, des mouvements éclatèrent dans de nombreuses entreprises de Brazzaville, en particulier dans les chantiers du bâtiment : les 500 travailleurs de chez Hersent, par exemple, débrayèrent pendant quarante-huit heures.

L'affolement régna dans le camp colonialiste... et le Gouverneur, rentré précipitamment d'une tournée, fit convoquer à nouveau la commission le 15 février. Cette fois-ci, le salaire minimum fut porté de 68 francs à 90 francs par jour, cette augmentation devant s'appliquer à toutes les catégories.

C'était une magnifique victoire !

Il n'est pas douteux que ces premières actions des travailleurs congolais annoncent des combats plus importants.

Ils s'y préparent en mettant au point leurs syndicats et en déjouant les manoeuvres de division du patronat et de l'administration. Ceux-ci ont, en effet, multiplié les organisations afin de semer le trouble. Il est clair que, seule, l'union des travailleurs congolais permettra de poursuivre la lutte.

C'est ce qu'ont compris nos camarades lorsqu'ils ont pris l'initiative d'une action commune (C.G.T.-C.F.T.C.-F.O.-Indépendants) pour le Code du travail. Cette même unité a marqué les interventions des délégués africains au sein de la « commission ».

Sans aucun doute, cette action unitaire sera considérablement renforcée lorsque les travailleurs auront pu être organisés sur la base des entreprises, et les mouvements récents créent des conditions extrêmement favorables à cette organisation.

Nous sommes persuadés que les travailleurs du Moyen-Congo ne tarderont pas à remporter des victoires plus importantes encore.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

A Thio, en Nouvelle-Calédonie, existe une importante mine de nickel ; le trust qui l'exploite (La Société « Le Nickel ») est lié aux *Banques Rothschild et Mirabaud*, ainsi qu'à la Société minière du Haut-Katanga (Congo-Belge) ; surtout, depuis qu'il a reçu un « prêt » de 800 millions du plan Marshall, il est sous la coupe de l'International Nickel Compagny américaine. Il a, en outre, partie liée avec le trust commercial Ballande, avec lequel il exploite comme un fief la Nouvelle-Calédonie.

Les conditions de travail à la mine sont très dures ; notamment pendant huit heures par jour, les mineurs peinent dans un nuage de poussière de minerai ; ils s'en étaient plaints à la direction qui répondait toujours que cette poussière était inoffensive ; cependant nos camarades se rendaient bien compte que la respirer à longueur de journée ne pouvait pas être bon pour les poumons ; l'état sanitaire du personnel le montrait.

Et ils ont envoyé à la C.G.T. un flacon de cette poussière ; la Fédération du Sous-Sol a pris l'affaire en main, et a confié l'analyse de cette poussière à M. J. Orceel, professeur au Muséum, qui fait autorité en la matière.

Il faut signaler que c'était là, de la part de nos camarades de Nouvelle-Calédonie, une initiative non seulement heureuse, mais tout à fait nouvelle, il est

rare que les mineurs connaissent le résultat des analyses scientifiques.

Les conclusions du Professeur Orceel sont très nettes : il constate que « les poussières de ce minerai sont susceptibles, si elles sont respirées à longueur de journée, de provoquer des lésions dans le tissu pulmonaire » et il affirme qu'il serait nécessaire de prendre à Thio des précautions contre la silicose, la terrible maladie qui menace les mineurs ; on sait que ces précautions consistent pour l'essentiel à supprimer le plus possible les poussières, notamment, par des arrosages fréquents.

Comme la direction du « Nickel » ne pourra vraiment pas contester la compétence du Professeur Orceel, nos camarades de Thio sont maintenant armés pour exiger d'elle les mesures d'hygiène indispensable ; d'autre part, cette action va être pour les travailleurs de la mine l'occasion de se grouper plus étroitement pour faire triompher leurs revendications.

Ainsi, par leur heureuse initiative, nos camarades de Thio auront sauvé nombre d'entre eux de la maladie — peut-être de pire — et augmenté les possibilités de leur mouvement syndical ; par là, ils sont un exemple pour tous.

Jean SEINE,
Secrétaire de la Fédération
du Sous-Sol.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES

et les revendications des Travailleurs

Dans quelques semaines ou dans quelques mois au plus tard, vont avoir lieu les élections législatives. La campagne électorale est pratiquement commencée.

Mais ce n'est qu'un mois avant le vote que commencera la campagne officielle avec les réunions publiques contradictoires.

Il est de coutume en France, pour les travailleurs, à cette occasion, de présenter aux candidats députés certaines revendications en leur demandant de les appuyer de leur vote au Parlement. Tout comme il est, non seulement de coutume, mais nécessaire et indispensable que les députés, élus en 1946 et qui se présenteront à nouveau cette année, soient tenus de s'expliquer sur leur attitude et leur comportement pendant cinq ans.

En France, par exemple, les travailleurs ne manqueront pas de demander aux députés qui se représenteront à leur suffrage, de s'expliquer sur leur vote, au sujet de la guerre qui est faite par les impérialistes français au peuple du Viet-Nam.

Sur les centaines de milliards que certains d'entre eux ont voté pour que continue cette guerre, alors qu'ils avaient déclaré lors de la campagne électorale de 1946, qu'ils feraient tout pour maintenir la Paix et laisser aux peuples coloniaux le libre choix de disposer d'eux-mêmes.

Les travailleurs ne manqueront pas non plus de demander à certains députés pourquoi ils se sont refusés à voter telle proposition de loi contre la hausse des prix, contre les spéculations, contre le blocage des salaires. Pourquoi

ils ont refusé de voter l'échelle mobile des salaires, etc...

Aux nouveaux candidats députés, les travailleurs ne manqueront pas de leur poser des questions sur leur programme électoral.

Ils leur demanderont de s'engager publiquement à défendre au Parlement le programme de travaux de Paix de la C.G.T. qui intéresse non seulement des millions de travailleurs salariés, mais également la grande masse de la population laborieuse de la France.

Ils ne manqueront pas de leur présenter publiquement les revendications qu'ils veulent voir aboutir, en leur rappelant fermement l'attitude de certains députés sortants qui, non seulement n'ont pas tenu les promesses faites, mais ont bien souvent fait le contraire de ce qu'ils avaient promis.

La campagne électorale va commencer également dans les pays coloniaux.

Les travailleurs de ces pays qui subissent l'oppression des colonialistes, ont des revendications à faire aboutir et pour lesquelles les députés se doivent d'agir. Pourquoi le Code du Travail pour les territoires d'Outre-Mer n'est-il pas encore voté ?

Voilà ce que ne manqueront certainement pas de demander aux députés sortants les travailleurs des pays coloniaux, qui ont non seulement à lutter énergiquement pour de meilleurs salaires, mais également et en même temps, pour la suppression du régime colonial.

SEGRESTAN

secrétaire de la Fédération du Bâtiment

Les Syndicats Algériens ont tenu leur Comité de Coordination

Le Comité de coordination des syndicats algériens est l'organisme qui permet au mouvement syndical algérien de prendre une véritable figure nationale. Il coordonne, comme son titre l'indique, l'attitude de tous les syndicats en face des problèmes algériens, nombreux dans ce grand pays nord-africain qui lutte de toutes ses forces contre l'impérialisme oppresseur et terriblement exploiteur.

L'Algérie subit une crise à l'état permanent, qu'illustre l'émigration due à la grande misère, au chômage.

Alors que l'Algérie compte 320.000 ouvriers industriels, les travailleurs nord-africains en France, en majorité algériens, sont au nombre de 400.000. L'Algérie est à la veille d'une crise encore plus grave, qui, déjà, se manifeste par la baisse du prix de vente des agrumes, passé de 25 fr. à 18 et 15 fr. en un an, par la perspective de distillation de 11 millions d'hectolitres de vin et par les difficultés très grandes que subit la jeune industrie algérienne.

Cette crise est due au système colonial de pompage des richesses nationales à bon compte, de spoliation des terres aux paysans, à l'absence d'une véritable industrie qui oblige le pays à se procurer tout à l'extérieur. Cette crise s'aggrave de la préparation à la guerre qui pèse lourdement sur les épaules du peuple et qui sacrifie l'industrie pacifique profitable à l'industrie de guerre en voie d'aménagement.

Le comité de coordination s'est fait l'écho de la volonté des travailleurs algériens de lutter contre la misère qui résulte des surprofits coloniaux. Les travailleurs d'origine européenne, comme les travailleurs musulmans, s'unissent chaque jour davantage, se rendant compte de plus en plus

clairement qu'ils sont les uns et les autres victimes de l'exploitation colonialiste. Les prix ont, à peu de chose près, rattrapé les prix de France, et les salaires sont encore loin derrière.

Le Comité de coordination a décidé d'appeler les syndicats à réunir les ouvriers pour fixer leurs revendications et de lutter pour qu'il n'y ait plus de salaires en dessous de 100 francs de l'heure et de 500 francs par jour, plus les allocations familiales, dans l'agriculture.

Sans attendre, dès le lendemain, les ouvriers des tabacs fixaient la revendication qu'ils se sentent capables d'obtenir. Les travailleurs du gaz et de l'électricité entraient en grève trois jours après, rejoignant les mineurs de Tizezrit en lutte depuis quatre mois et les espadrilleurs de chez Ronda, à Alger, en lutte depuis trois mois.

Mais les travailleurs algériens savent que rien de grand ne saurait être obtenu sous le régime colonial, et les membres du Comité se sont fait l'écho du pays, comme ce mineur de Ben-Aïssa, en réclamant la constitution d'un front national algérien avec tous les partis nationaux et le mouvement syndical.

Le Comité a décidé l'élaboration d'une charte établissant les revendications économiques, sociales et politiques des travailleurs algériens, qui sera son outil puissant pour préciser les buts du mouvement syndical algérien, et affirmant la place qu'entend tenir la classe ouvrière dans la lutte pour la libération nationale de son pays avec toutes les couches sociales, décidées à vivre dans la paix, la liberté et le bien-être.

A. TOLLET.

LE VRAI VISAGE DE LA C.I.S.L.

Si quelques doutes pouvaient subsister sur les véritables sentiments de l'internationale colonialiste, car c'est bien l'étiquette qui convient à la C.I.S.L., nous n'aurions qu'à relire la résolution adoptée par le prétendu « Comité Méditerranéen des Marins et Dockers » de ladite C.I.S.L., réunis à Marseille, en janvier dernier, sous le patronage d'Irving Brown.

Parlant de l'Indochine occupée par les troupes françaises, avec Bao-Daï comme figurant, « le Comité félicite la France d'avoir fait droit aux aspirations à la souveraineté d'une contrée du monde dont l'ancienne civilisation fait l'objet de l'admiration humaine, et de défendre aujourd'hui l'intégrité et l'avenir de celle-ci ; il assure de son soutien les vaillantes troupes franco-vietnamiennes qui résistent à la ruée du totalitarisme ». Car, dans le langage de ces messieurs, mettre un pays à feu et à sang pour lui imposer de nouveau le joug colonial dont il s'était libéré, cela s'appelle résister « à la ruée du totalitarisme ». C'est sans doute aussi pour résister « à la ruée du totalitarisme » que Juin s'est livré aux pressions ignobles que l'on connaît envers le sultan du Maroc ?...

Lutte contre « la ruée du totalitarisme » également, peut-être, lorsque, pour défendre les intérêts des trusts

anglo-américains, le gouvernement anglais envoie ses bateaux de guerre croiser dans les eaux iraniennes et menace le peuple iranien d'une intervention armée parce que les ouvriers des pétroles se sont mis en grève ?..

Et, dans sa résolution, le fameux comité « engage tous les marins et dockers à mettre en œuvre tous les moyens dont ils disposent pour le transport des hommes et des armes nécessaires » pour poursuivre la guerre criminelle, la guerre colonialiste du Vietnam.

Puis, parlant de la Corée, il prend le parti des agresseurs ; « il salue avec émotion l'accomplissement d'un dur devoir par les soldats de l'O.N.U., principalement recrutés dans la jeunesse américaine, champions du droit international et de la volonté d'existence des peuples libres », comme si la guerre criminelle que font les impérialistes américains à la Corée, à 8.000 kilomètres d'un pays favorisé, n'était pas une agression contre un peuple qui veut vivre libre.

Et le « Comité Méditerranéen des Marins et Dockers » de la C.I.S.L. « appelle tous les travailleurs de la mer et des ports à apporter tout leur soutien » aux soldats, marins et aviateurs qui participent à cette agression criminelle.

Voilà le véritable visage de l'internationale colonialiste.

À la conférence de Douala, qu'elle avait organisée avec l'appui de tout l'appareil administratif, le caractère raciste et colonialiste de la C.I.S.L. est apparu si nettement que les délégués de Dakar et de Brazzaville quittèrent la salle après avoir jeté leur mandat au bureau.

Aussi bien outre-mer qu'en France, les travailleurs ne se laissent pas tromper par l'internationale des Irving Brown, Lafont et Compagnie.

F. CHASSIOT.

Une grande africaine n'est plus

Mamba Batoyoko Sissikomon est morte dans une prison de la Côte d'Ivoire où les colonialistes l'avaient jetée. C'est une grande et belle figure qui disparaît. Son attitude digne, face aux juges colonialistes, imposa le respect. Pas une plainte ne s'est échappée de sa bouche. C'était une victorieuse jugée par les vaincus.

Adieu chère amie, grande Africaine, votre souvenir restera gravé dans le cœur de tous les hommes libres.

Votre nom symbolisera désormais l'Afrique douloureuse mais fière, l'Afrique qui n'accepte pas l'oppression, l'Afrique qui lutte et qui vaincra. Nous saluons votre mémoire avec respect et reconnaissance pour la part que vous avez prise au combat contre les sauvages impérialistes.

Vous avez honoré votre pays pour lequel vous avez donné votre vie. Vous comptez parmi les héros de l'Afrique Noire, les travailleurs français sont fiers d'avoir été comptés parmi vos amis.

Nous ne vous pleurerons pas, grande compagne, vous méritez plus et mieux que cela, si la douleur a étreint notre cœur en apprenant votre mort, nous serrons les poings aujourd'hui. Nous honorerons votre mémoire comme il sied à votre exemple, en suivant fidèlement la grande leçon de votre vie que vous avez fièrement donnée.

Nous continuerons votre combat, nous lutterons sans trêve et sans défaillance pour réaliser votre plus cher désir, chasser le colonialisme et le racisme, permettre à l'Afrique de vivre en paix dans le bonheur, entourée de l'amitié et de la considération de tous les peuples.

Adieu noble femme, grande sœur de combat de la belle cause des peuples, qui sera victorieuse demain.

A. TOLLET.

Notre 28^e Congrès sera une grande manifestation

Les échos qui parviennent de toutes parts montrent toute l'importance que les organisations syndicales de la C.G.T. attachent à la préparation du 28^e Congrès.

Le parrainage des délégués d'Afrique Noire et de Madagascar apparaît déjà comme une belle réussite. Tous les Territoires d'Afrique Noire seront représentés. Déjà, la majorité des Unions ont désigné leurs délégués. Ce sont : Thiaw Abdoulaye (Dakar), Gueye Bassirou (Sénégal), Sékou Touré (Guinée), Frédéric Traoré (Haute-Volta), Fagmabighé (Dahomey), Bakary Djibo (Niger), Mayo Beck (Cameroun), Frédéric Moreau (Gabon), Louis Yengué (Oubangui Chari), Jean Djimba (Tchad), Razakatiana (Madagascar).

L'Union du Sénégal enverra en outre deux délégués supplémentaires, les camarades Doumbouya Lanssiné et Diop Bécaye. Le Cameroun collecte pour envoyer un deuxième délégué.

Le responsable Force Ouvrière de Pointe Noire (Moyen Congo) a demandé à participer aux travaux du Congrès et c'est avec une grande joie que les travailleurs de la Seine-Inférieure ont immédiatement décidé son parrainage.

Ainsi, les travaux de la Conférence des Territoires d'Outre-Mer qui s'ouvriront le 23 mai, à Paris, seront extrêmement fructueux et la présence de nombreux délégués des Pays coloniaux fera du 28^e Congrès une grandiose manifestation de fraternité des peuples.

UNE GRANDE EXPERIENCE

du Mouvement Syndical Français

Pendant 19 jours, pour leur droit à la vie, pour leurs revendications, les 34.000 travailleurs du Métro et des Autobus Parisiens ont mené une lutte très dure.

Cette lutte menée dans l'unité la plus complète est sans précédent dans les transports parisiens, car même en 1936, les conditions d'une telle action n'avaient jamais été réalisées.

Il est certain que l'union qui s'est réalisée entre les sept syndicats adhérant à des Centrales Syndicales différentes ou autonomes, fut le fruit d'un travail patient mené par les militants de la C.G.T.

Mais si cette union fut possible, c'est que des revendications très simples et très claires avaient permis de rassembler, du manœuvre à l'ingénieur, toutes les catégories du personnel.

Les travailleurs de la R.A.T.P. réclamaient tous la revalorisation de leur traitement par rapport aux salaires de leurs camarades des services publics de la Préfecture de la Seine, auxquels ils avaient été comparés pendant plus de 17 ans.

Ils demandaient également que les retraités bénéficient d'une amélioration de leur situation chaque fois qu'il serait accordé une augmentation au personnel en activité.

Ces revendications formulées dans chaque dépôt d'autobus, terminus de métro, atelier de réparation, et bureau, sous la forme d'une demande d'augmentation de 6.000 fr. par mois et pour tous, et le respect de la loi de péréquation des retraites, avaient permis de former des comités d'unité d'action dans différents établissements de la R.A.T.P.

L'unité se réalisa ensuite entre les directions syndicales CGT, CFTEC, FO et autonomes, et renforça encore le courant unitaire, car toutes les organisations appelèrent en commun les travailleurs de la Régie à former partout, sur le lieu même du travail, leur comité de grève en vue de passer à l'action rendue indispensable par la faute d'un gouvernement intransigeant.

C'est dans ces conditions que fut lancée par tous les syndicats, le 26 février, la grève d'avertissement de 24 heures, grève au cours de laquelle le rapprochement entre tous les travailleurs organisés ou non ne fit que s'accélérer, et c'est de ce jour que bien des obstacles, fruits du sectarisme de quelques-uns, furent surmontés.

Pour renforcer encore davantage l'union forgée dans la lutte commune, tous les syndicats s'engagèrent, à la veille de la grève illimitée, par un protocole, à ne rien faire pendant toute la durée de l'action qui puisse briser cette union.

C'est cette préparation méticuleuse de la lutte qui en assura le succès, et qui fit que pendant 19 jours, sur 2.200 autobus, de l'aveu même de la direction de la Régie, 20 au maximum sortirent des dépôts, et que seulement quelques rames de métro purent rouler d'une manière extrêmement irrégulière.

Après 12 jours de grève, le gouvernement fut dans l'obligation de capituler, et Pinay, ministre sans transports, dut se résigner à discuter avec les seuls représentants authentiques des grévistes.

Il dut le faire, parce que toutes les manœuvres pour briser le mouvement et son union avaient échoué, les unes après les autres.

Malgré les pressions faites sur les jeunes agents nou-

vellement recrutés, ceux-ci refusèrent de faire les « jaunes ». Le personnel temporaire embauché en temps ordinaire pendant la seule période des vacances, fut invité à briser la grève. A la presque unanimité, il s'y refusa.

Il ne resta plus, pour faire échec au mouvement, que la manœuvre des réquisitions.

Le gouvernement et la direction de la Régie enregistrèrent là leur plus gros échec, puisque pour une seule ligne, sur 600 agents réquisitionnés illégalement, aucun ne répondit à l'ordre de réquisition.

La victoire ne pouvait plus échapper aux travailleurs du métro et des autobus, et le gouvernement était dans l'obligation d'accorder au petit personnel une augmentation moyenne de 3.150 à 3.690 au lieu de 1.450 francs qu'il proposait précédemment.

D'autre part, le Ministre s'engagea par écrit à réexaminer les salaires par rapport aux traitements de la Préfecture.

Sur les retraites, l'application intégrale de la loi de péréquation jouera en plein à partir du 1^{er} juillet 1951.

De plus, le personnel dans la grève a maintenu son union totale malgré toutes les tentatives de division. Il a obtenu que le salaire du mois de mars 1951 soit payé en totalité aux grévistes dès la reprise du travail, ainsi que celui du mois d'avril.

Il a obtenu également la récupération d'une partie des jours de grève.

Sur le problème des sanctions, gouvernement et direction durent reculer, et c'est avec ce bilan de victoire que ceux qui avaient quitté le travail le reprirent unanimement.

Aujourd'hui, les travailleurs de la R.A.T.P., s'ils sont fiers d'avoir gagné cette bataille revendicative, le sont encore beaucoup plus d'avoir trouvé le moyen de réaliser leur unité dans la lutte.

Après 19 jours de grève, dans un coude à coude fraternel, ils sont tous rentrés au travail avec la conviction que l'union ainsi réalisée pour l'action leur permettra de mener encore de nouvelles batailles TOUS ENSEMBLE et c'est pour cela qu'ils sont soucieux de ne rien faire qui puisse les diviser dans les jours qui viennent.

Ils œuvrent donc à renforcer encore davantage leurs comités de grève qui subsistent, en vue d'aller toujours de l'avant et de réaliser demain comme hier les conditions indispensables pour arracher de nouvelles victoires.

ALLYN,

Secrétaire général du Syndicat
du Métro et des Autobus.

On peut encore sauver Mac Gee !

De tous les Pays affluent des milliers de protestations contre le crime que s'approprient à commettre les racistes américains. L'indignation qui grandit dans le Monde entier sauvera ce jeune innocent coupable seulement d'avoir la peau noire.

Si l'action populaire s'amplifie encore, Mac Gee ne subira pas le 7 mai prochain l'affreux supplice de la chaise électrique.



Nouvelles d'Outre-Mer



MARTINIQUE

En mars, la grève était totale dans le tiers des usines de l'île, tandis que les autres fonctionnaient au ralenti.

La grève se poursuit chez les travailleurs agricoles malgré les pires sévices. Sur les 21 travailleurs arrêtés à la suite de la provocation policière du 7 mars, 19 ont été condamnés à des peines allant de 8 jours à 2 mois de prison.

Le Préfet a constitué un Comité avec six « personnalités » désignées par lui, et l'a chargé de déposer des conclusions devant servir de base aux futurs accords entre ouvriers et patrons. Les travailleurs ne peuvent accepter cette caricature d'arbitrage qui leur est imposée en violation du droit de grève.

Après plus de deux mois d'une lutte héroïque, ils tiendront jusqu'à la victoire finale.

De leur côté, les fonctionnaires ont décidé une grève illimitée à compter du 7 mai prochain. Ils exigent un réajustement de leurs traitements, l'application de la Sécurité sociale et le réembarquement immédiat des 18 chefs de service qui ont signé un memorandum raciste offensant la dignité du peuple martiniquais. Pour cette action préparée minutieusement, dans l'unité, les fonctionnaires martiniquais viennent d'entrer en liaison avec leurs camarades de la Guadeloupe, de la Réunion et de la Guyane.

Ainsi, à proximité des eaux américaines, les travailleurs martiniquais poursuivent, sans défaillance, une lutte sans merci contre le colonialisme.

ALGERIE

Victoire des ouvriers de l'usine Ronda. — Les ouvriers et ouvrières de l'usine de chaussures Ronda, après 82 jours de grève, ont obtenu une augmentation de 10 % des salaires.

Les mineurs des Houillères du Sud-Oranais se mettent en grève. — Les mineurs des Houillères du Sud-Oranais (Kénadsa, Béchar-Djedid) se sont mis en grève illimitée le 16 avril. Le mouvement est suivi à 90 % par le personnel qui réclame notamment l'augmentation des salaires et le respect des droits syndicaux.

Importante victoire des électriciens et gaziers d'Algérie. — Après 22 jours d'une grève magnifique menée dans l'unité complète, les travailleurs de l'E.G.A. ont obtenu d'importantes satisfactions : des augmentations de salaire de l'ordre de 3.687 francs à l'échelle 1, échelon 1; des majorations d'indemnité familiale et résidentielle; l'incorporation des indemnités dans les salaires de base; le principe du rétablissement de la hiérarchie; l'amélioration des conditions d'avancement.

Lutte courageuse des hospitaliers de l'Hôpital Psychiatrique de Blida. — Malgré l'occupation de l'hôpital par les forces de police, les réquisitions illégales, l'arrestation et la condamnation du secrétaire de l'Union Régionale de Blida, le personnel de l'hôpital psychiatrique poursuit depuis le 5 avril, dans une unité complète, une grève courageuse, pour ses revendications.

Des mouvements de solidarité ont eu lieu en Algérie.

Le gérant : Paule MAURER

Imprimerie Gutenberg, 17 rue des Cloys, Paris

De son côté, la Fédération des Services Publics et de la Santé est intervenue auprès du Gouvernement, réclamant l'évacuation des forces policières qui empêchent les grévistes d'assurer les services de sécurité.

MAROC

Casablanca - Grève d'avertissement. — Le 16 mars, à l'occasion du passage du général Kenig, le personnel de l'AIA a effectué une grève de protestation au sujet des salaires. Les travailleurs se sont rassemblés devant le local de la direction pour appuyer la délégation qui remettait le cahier de revendications.

Un mouvement de grève eut lieu également le 21 mars, à l'Arsenal de la Marine, ainsi qu'à l'établissement régional du matériel et au parc d'autos. Là aussi, les travailleurs se rassemblèrent pour appuyer la remise du cahier de revendications par la délégation.

TUNISIE

Le 10 mars, répondant aux appels lancés par l'U.S.T.T., l'U.G.T.T., le Néo-Destour, le Parti Communiste Tunisien, le Vieux Destour, les travailleurs tunisiens ont manifesté par une grève générale de 24 heures, leur solidarité envers le peuple marocain en lutte contre la répression et pour son indépendance nationale.

La grève fut totale à Tunis, ainsi que chez les mineurs de Moularès, Redeyef, M'dilla, Metlaoui, Touireuf, Sakiet-Sidi-Youssef, Oued-Naden, Djebel-Hallouf, etc.

NOUVELLES DU MONDE

AFRIQUE BRITANNIQUE

Ouganda

Le leader des paysans de l'Ouganda, Ignatius Musazi, vient d'être déporté sans jugement dans une région reculée, à la frontière du Soudan anglo-égyptien.

Rhodésie du Nord

Les mineurs travaillant dans les mines de cuivre ont engagé une grande lutte contre les licenciements arbitraires.

ANTILLES AMERICAINES

Porto-Rico

Les 5.000 ouvriers de la « Lafayette Mill », la plus grande sucrerie de l'île (usine et plantations), viennent de se mettre en grève. Ils exigent une augmentation de 20 %. Les dockers refusent de manipuler le sucre provenant de cette usine.

U.R.S.S.

Au cours de l'année 1950, 50.000 mineurs ont été logés dans des appartements neufs. Les constructions se poursuivent à un rythme accéléré.

Dans le bassin minier de Moscou, 20 clubs ouvriers et palais de culture, 15 écoles, 5 hôpitaux, 17 jardins d'enfants et crèches viennent d'être mis à la disposition des mineurs et de leurs familles.